



PUBLIC/PRIVÉ UNIS POUR GAGNER

RETRAIT TOTAL DES ORDONNANCES ET DE LA LOI TRAVAIL

AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES

Salariés du privé, salariés du public, le 16 novembre on y est tous ! Parce que, quel que soit notre secteur d'activité, nous ne sommes pas différents. Parce que, quel que soit notre secteur d'activité, nous sommes tous attaqués de plein fouet.

Salariés du privé, salariés du public : code du travail, statuts, sécurité sociale, retraites... Allons-nous capituler ?

Macron a été placé au pouvoir par le MEDEF pour détruire tous nos conquies sociaux fruits des luttes de nos aînés. Sécurité sociale, statut des fonctionnaires, instances représentatives du personnel, code du travail, retraites par répartition... toutes ces avancées, gagnées par le monde du travail et défendues pied à pied durant toutes ces années, nous ont permis d'améliorer nos conditions

de travail (congés payés, réduction du temps de travail...) et d'allonger notre espérance de vie. Aujourd'hui, en s'appuyant sur le chômage de masse qu'ils ont créé et qu'ils entretiennent, patronat et gouvernement misent sur le fatalisme, entretenu par les médias officiels, pour parvenir à tout nous reprendre. Allons-nous nous laisser faire ?

Salariés du privé, salariés du public : la même galère !

A travers toute une série de décrets en préparation, la destruction du code du travail est une régression profonde. Une guerre contre nos salaires pour préserver leurs profits. Précarité généralisée, licenciements facilités, règles de négociation détournées, représentation du personnel et défense collective contournées. Comment espèrent-ils parvenir à leur fin ?

Contre les salariés du privé :

- Par la simplification des modalités de licenciement individuel et collectif : plus d'obligation de préciser le motif dans le courrier de licenciement qui pourrait être modifié ultérieurement, jusque devant le juge, en cas de recours.
- Par la rupture conventionnelle collective qui met fin au plan de sauvegarde de l'emploi et à la création de mesures d'accompagnement et de reclassement.
- Par la fusion des instances représentatives du personnel et la réduction du champ d'intervention. DP, CE et CHSCT fusionnés dans un Conseil social et économique visant à éloigner les élus de proximité et à réduire le périmètre de contrôle et d'intervention des salariés. Plus de CHSCT : les entreprises ne seront plus contraintes de prendre des mesures pour assurer la sécurité et la santé des salariés.
- Par l'inversion de la hiérarchie des normes qui fait primer l'accord d'entreprise sur la loi et sur l'accord de branche. Un patron pourra augmenter le temps de travail ou réduire les congés par exemple.

Contre les salariés du public

- Par l'autonomie des établissements publics et la privatisation.
- Par l'attaque contre les statuts
- Par la réintroduction de la journée de carence
- Par le gel des salaires
- Par les suppressions de postes

Et pendant ce temps-là ils baissent l'impôt sur la fortune avant de la supprimer !

**J'ai décidé de ne pas me laisser faire. Je ne suis pas un mouton à tondre.
Je serai en grève et je manifesterai avec tout le monde à
Lille le jeudi 16 novembre 14H30 Porte de Paris**